



Massy, le 1er juin 2022

## Nouvel outil de gestion des achats non marchands chez Carrefour

Cher Partenaire,

**Carrefour France vous enverra désormais ses commandes par email depuis notre nouvel outil SAP Ariba** (via l'adresse [ordersender.prod@ansmtp.ariba.com](mailto:ordersender.prod@ansmtp.ariba.com)) qui remplace notre outil achats historique pour les achats non marchands.

### \*\*Pour information et afin d'éviter tout litige de facturation ou rappel concernant votre facturation\*\* :

- **Si vous n'êtes pas encore fournisseur référencé pour Carrefour**, avant d'engager une livraison de bien ou de réaliser une prestation, veuillez vérifier que vous avez procédé à votre inscription sur l'ARIBA Supplier Network (ASN). **Sans cette inscription, aucun bon de commande de notre part ne pourra être émis et aucune prestation ou bien ne devra être réalisé.**

Pour tout savoir sur la démarche d'inscription: guide fournisseur d'inscription sur l'ASN spécialement conçue pour accompagner les fournisseurs sous ce lien: <http://carrefour.digital-achat.com/CarrefourLandingPage>

Pour tout besoin de support dans la démarche d'inscription, n'hésitez pas à contacter notre équipe support fournisseurs à l'inscription à cette adresse [mdm\\_ariba@carrefour.com](mailto:mdm_ariba@carrefour.com)

- Avant d'engager une livraison de bien ou de réaliser une prestation, **merci de vous assurer que cette prestation est bien couverte par:**
  - **soit un contrat Carrefour pour une prestation mensuelle** (qui précise le N° commande RCS) répondant aux besoins remontés mensuellement par le magasin et validés par le fournisseur, ou
  - **soit commande d'achat (CDA ou EP XXXXX) de notre part**, dans le cadre d'une prestation spécifique, qui stipule le numéro de commande
- **Dans votre facture, merci de mentionner le numéro de la commande reçue. Sans mention du numéro de commande dans votre facture nous ne serons pas en capacité de traiter votre facture.**  
(conformément à l'article L441-9 du Code du Commerce)
- **Merci d'envoyer la facture correspondante à la commande par courrier à l'adresse unique de facturation** indiquée dans l'encart « Adresse de facturation ».



**En conséquence, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter les process préalables à toute réalisation de prestation et à l'établissement de vos factures pour éviter toute discussion quant au paiement de ces factures.**

Pour plus d'informations sur Ariba, nous vous conseillons le portail d'informations fournisseur SAP Ariba : <https://support.ariba.com/help>.

Nous vous remercions par avance pour votre aide et votre implication dans cette phase de transition.

Cordialement,

**Carrefour France**

***Comptabilité Fournisseurs (Dir PtoP) - Direction Administrative et Comptable***

***Direction des Achats Non Marchands***

***Direction de l'Administration Commerciale***